



OFFRE D'EMPLOI URBANISME

INSPECTEUR(TRICE) EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

Poste à temps plein

La Municipalité de L'Ange-Gardien est une municipalité de la MRC des Collines-de-l'Outaouais qui connaît un développement soutenu depuis près de vingt ans. Notre service d'urbanisme et du développement durable est à la recherche d'une personne dynamique et polyvalente qui pourra compléter l'équipe d'inspectrices et d'inspecteurs en place.

➤ RÉSUMÉ DES FONCTIONS

La personne titulaire du poste, sous l'autorité du directeur de l'urbanisme et du développement durable, assure toutes les activités reliées à l'émission des permis et au traitement des plaintes reliées à l'urbanisme ou à la protection de l'environnement et assiste le directeur dans l'analyse de certains dossiers. Notamment, elle prépare et présente les demandes à caractère discrétionnaire (dérogations mineures, PIIA, etc.) au Comité consultatif d'urbanisme (CCU), prépare et présente les dossiers au Comité de démolition, présente les demandes d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) au CCU, planifie, organise et effectue la visite de toute propriété en lien avec les dossiers à sa charge afin d'assurer le respect de toute loi ou de toute réglementation municipale et provinciale.

➤ TÂCHES PRINCIPALES

- Informe les contribuables sur tous les règlements administrés par le service d'urbanisme et du développement durable
- Reçoit, analyse et vérifie les projets qui exigent un permis ou un certificat, fait des inspections, saisi les données, émet les permis et certificats, s'assure de la conformité des travaux et voit au respect de la réglementation
- Prépare des dossiers argumentaires pour des demandes particulières tel que dérogations mineures, PIIA, etc. à l'intention du directeur du service pour présentation et recommandation au Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- À la demande du directeur, assiste aux réunions du CCU et présente les dossiers qu'il a analysé
- Traite les plaintes relatives aux règlements administrés par le service d'urbanisme et du développement durable

➤ CE QUE NOUS T'OFFRONS

- Un emploi permanent et à temps plein à raison de trente-cinq (35) heures par semaine
- Un taux horaire attribué selon la classe 5 de l'échelle salariale de la convention collective en vigueur, soit de 34.32\$ à 40.86\$ pour l'année 2025



Travailler à la Municipalité de L'Ange-Gardien c'est avoir un impact concret sur la qualité de vie de ses citoyens.

QUALIFICATIONS

- Détenir un diplôme d'études collégial en technique d'aménagement et d'urbanisme ou en technologie de l'architecture
- Posséder au moins 5 années d'expérience en urbanisme ou en développement durable idéalement dans le milieu municipal
- Maîtriser la suite Office et les logiciels spécialisés tel que AccèsCité-territoire
- Détenir un permis de conduire valide
- Faire preuve d'autonomie et de rigueur
- Posséder une bonne capacité d'analyse et de synthèse
- Être capable de gérer plusieurs dossiers à la fois et de travailler avec des échéances serrées
- Démontrer un grand sens des responsabilités
- Posséder de bonnes habiletés à communiquer et informer
- Maîtriser la réglementation provinciale applicable
- Être membre en règle de l'Ordre des technologue professionnels du Québec est un atout

POSTULEZ

**ENVOYEZ-NOUS VOTRE CANDIDATURE
AVANT LE 15 AOÛT 2025 À 12 H 00**

Par courriel ou en personne aux adresses suivantes, à l'attention d'Alain Descarreaux, directeur général :

 adescarreaux@municipalitedelange-gardien.com

 1177 route 315, L'Ange-Gardien (Québec) J8L 0L4